



PROCÈS VERBAL

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENT

PV N°74 CDSR/6

DATE : 8 Décembre 2021

Président : Monsieur BRUNEL Nicolas

Présents : Messieurs MOINGEON Daniel, FAVELIER Richard

I- ETUDES DES RESERVES

I – Match 23628968 D3 D E.F. BEAUNOISE – BLIGNY SUR OUCHE du 17/10/21

Evocation de BLIGNY, régulièrement confirmée par mail, droits à débiter sur le compte du club, sur l'identité et la participation d'un joueur d'E.F. BEAUNOISE pour le motif suivant : « le joueur présenté n'est pas celui-ci ». Sur la confirmation envoyée par le mail par le club de BLIGNY, une fraude d'identité aurait été relevée sur un des joueurs de l'E.F. BEAUNOISE.

Après étude du dossier, la Commission transmet le dossier à l'Instructeur du District.

Après retour du dossier par l'Instructeur, et après étude des différents rapports, la Commission Statuts et Règlements convoque pour audition les personnes suivantes :

Pour le club de l'E.F. BEAUNOISE :

Madame DESMEDT Danielle, Présidente du club et déléguée de la rencontre

M. DUREUIL Yohann, capitaine de l'équipe

M. BEN SALAH Soufian, joueur de l'équipe

M. BACCOUCHE Jed, joueur de l'équipe

Pour le club de BLIGNY :

M. GAGNEPAIN Gilles, arbitre assistant de la rencontre

M. CHAZEIX Nicolas, capitaine de l'équipe

Cette audition se tiendra au siège du District, mercredi 29 Décembre à 16 heures.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.

Le Président : Nicolas Brunel